

Campagne de Démonstration de Motos Touring. Tirage au sort

(« Tirage au Sort »)

Conditions Générales

Organisateur : Harley-Davidson Europe Limited, 6000 Garsington Road, Oxford OX4 2DQ, Royaume-Uni.

1) ELIGIBILITE :

Pour participer au Tirage au Sort : i) vous (« le Participant ») devez être âgé d'au moins 18 ans au moment de la communication des informations et de la participation au jeu-concours ; ii) vous devez être en possession d'un permis de conduire en cours de validité autorisant la conduite de motocyclettes quelle que soit leur puissance ; (iii) vous devez résider dans l'un des pays où cette opération est organisée¹; et (iv) vous devez réaliser votre essai dans l'un des pays où cette opération est organisée². Le Tirage au Sort n'est pas ouvert aux directeurs, membres, partenaires, employés, agents ou consultants de l'Organisateur ou à toute personne qui contrôle ou est contrôlée, directement ou indirectement, par l'Organisateur, ainsi qu'à tout fournisseur de produits ou services en lien avec le jeu-concours et leurs conjoints, concubins, partenaire commercial ou membre de la famille directs.

¹ La France fait partie de ces pays

² La France fait partie de ces pays

Le Tirage au Sort est soumis à toutes les lois et règlements du lieu où il est mis en œuvre.
Le Tirage au Sort est nul là où la loi en interdit la tenue ou impose des restrictions.

COMMENT PARTICIPER:

Les Participants peuvent participer au Tirage au Sort de l'une des deux façons suivantes :

- a) Les Participants peuvent réserver gratuitement un essai en ligne sur le site <https://ridefree.harley-davidson.com/fr FR/home>, compléter et envoyer le formulaire de participation disponible en ligne avec leurs coordonnées pour la réservation de l'essai.
- b) Les Participants peuvent également se rendre chez leur concessionnaire autorisé Harley-Davidson local et réserver un essai sur place. [

Les motos Harley-Davidson concernées par ces essais pour le Tirage au Sort sont les nouvelles motos Harley-Davidson exclusivement de la gamme Touring. Dans tous les cas, le Participant ne sera inscrit pour le Tirage au Sort qu'après réalisation de son essai de moto auprès d'un concessionnaire autorisé.

Cette opération promotionnelle se déroulera du 3 septembre 2018 au 31 octobre 2018. Toutes les réservations d'essais en ligne doivent être effectuées avant le 31 octobre 2018 à minuit. Les Participants auront jusqu'au 7 novembre 2018 pour effectuer leur essai préalablement réservé. Les essais réservés directement auprès des concessionnaires autorisés devront être effectués avant le 31 octobre 2018 à minuit. Les Participants peuvent effectuer plusieurs essais mais ne peuvent participer qu'une fois au Tirage au Sort.

PRIX: Le gagnant du Tirage au Sort gagnera l'usage d'une moto Harley-Davidson Touring pendant une semaine (valeur estimée à 1.000 euros) et une somme t de 2.000 euros (deux mille euros) pour couvrir les frais de voyage, tels que l'hébergement et la nourriture. Le Prix devra être utilisé avant le 1^{er} octobre 2019. Le Participant pourra louer une autre moto à ses propres frais selon les disponibilités du concessionnaire. La valeur totale du prix est estimée à 3.000 euros. Aucune conversion en espèces du prix ne sera possible. Le gagnant du prix sera seul responsable de tout impôt sur le revenu ou tout autre taxe relative au prix et des frais d'assurance ainsi que de toutes dépenses excédants la somme allouée par l'Organisateur.

SELECTION DU GAGNANT: Le gagnant sera sélectionné par tirage au sort réalisé par un logiciel opéré par un tiers indépendant le, ou aux environs, du 11 novembre 2018, au Royaume-Uni, parmi tous les participants éligibles. Il y aura un gagnant pour l'ensemble des participants. Le gagnant sera annoncé le 12 novembre 2018. Le gagnant sera contacté préalablement à l'annonce... L'attribution du prix est soumise aux vérifications de l'éligibilité et de l'identité du gagnant qui paraîtront nécessaires à l'Organisateur. Ce dernier se réserve le droit de disqualifier des Participants pour motifs justifiés, tels que la violation des Conditions Générales de participation, la falsification ou la manipulation des formulaires d'inscription par les Participants. Si un gagnant sélectionné par le Tirage au Sort ne remplit pas les conditions d'éligibilité ou est disqualifié par décision de l'Organisateur, l'Organisateur sélectionnera un nouveau gagnant par tirage au sort et le

processus se renouvellera ainsi jusqu'à ce que le gagnant remplisse les conditions d'éligibilité pour l'attribution du prix.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE. Excepté là où le droit en vigueur l'interdit, il pourra être demandé au gagnant de prendre part à la communication publicitaire de ce Tirage au Sort incluant au minimum la communication de son nom aux personnes qui contacteront l'Organisateur pour connaître le nom du gagnant. L'inscription par le Participant au Tirage au sort implique nécessairement l'acceptation du Participant à participer aux activités publicitaires résultant du gain du Tirage au Sort. Il pourra être demandé au gagnant de partager des photos et des vidéos prises lors de l'évènement pour les utiliser les différents supports de communication de Harley-Davidson. Le refus du gagnant de partager des photos et des vidéos lorsque cela lui sera demandé autorisera l'Organisateur à lui retirer le prix.

LITIGES / DROIT APPLICABLE: En participant au jeu-concours, le Participant consent à accepter et respecter les présentes Conditions Générales et accepte que tout litige relatif au déroulement de cette opération promotionnelle, à l'interprétation des règles ou à l'attribution du prix doit être soumis à l'Organisateur.

Sauf en cas d'interdiction, chaque Participant accepte que le droit anglais régit l'ensemble de l'opération promotionnelle et toutes ses suites à l'exclusion de toute autre droit.

PROTECTION DES DONNEES ET CONFIDENTIALITE: Les données d'identification personnelles (incluant les adresses e-mails, les noms, les adresses, etc.) qui sont transmises par les Participants dans le cadre de la participation à cette opération promotionnelle seront utilisées seulement pour organiser ladite opération, sélectionner le gagnant du prix

et attribuer le prix et seront traitées en conformité avec toutes les lois relatives à la protection des données et la politique de protection de la vie privée de l'Organisateur accessible sur le site www.harley-davidson.com. En particulier, l'Organisateur souligne que sans un consentement explicite du Participant les données personnelles d'identification du Participant ne seront en aucun cas transmises ou laissées à l'usage de tierces parties excepté pour une utilisation de ces données conformes aux objectifs décrits dans cette clause.

LISTE DES GAGNANTS: Pour le nom du gagnant, envoyez un courriel à harleycustomersupport@harley-davidson-uk.info après la date du 30 novembre 2018.